

Annexe 1

- Fiches et arrêtés relatifs aux Servitudes d'Utilité Publique : A1, I3, I4, PT1, PT2, T1, AS1 et PM1
- Document graphique A0 des Servitudes d'Utilité Publique

A1



ONF

Centre Ouest
Auvergne Limousin

Agence
régionale
Limousin

le Capitole
40-42 avenue des Bénédictins
87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 53 13
Fax : 05 55 32 57 93
Mél. : ag.limousin@onf.fr

DDT de la Corrèze
Service Planification et Logement
Unité planification et territoires
Agence de Moyenne Corrèze
Rue du Docteur Valette
19000 Tulle

12 NOV. 2014

AGENCE MOYENNE CORREZE

LIMOGES LE 7 novembre 2014

PM N° 0069
OBJET : PLU de Cornil

REFE. : Votre courrier du 03/11/2014

Pour faire suite à votre courrier du 3/11/2014 relatif au PLU de la commune de Cornil j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que cette commune est concernée par plusieurs forêts bénéficiant du régime forestier.
A savoir:

- forêt communale de Cornil de 28ha69a44ca
- forêt sectionale des Bordes de 18ha41a81ca
- forêt sectionale de Jourzat de 17ha94a67ca
- forêt sectionale de Lauconie de 11ha80a00ca
- forêt sectionale de la Ramade de 17ha61a65ca
- forêt sectionale de Poumeyrol de 22ha73a60ca

Vous trouverez en pièce jointe le plan de situation de ces forêts.
Il n'y a pas de document d'aménagement forestier en vigueur sur ces forêts.

Pour le responsable du service forêt

Philippe MASSOT











